

Convocation du 3 avril 2015
Conseil Municipal : 43
Quorum : 22
Nombre de présents et représentés : 43
Affichage du Procès-verbal
intégral en date du 20 avril 2015

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 AVRIL 2015

L'**AN DEUX MILLE QUINZE**, le **TREIZE** du mois d'**AVRIL** à 17 h 45, le **CONSEIL MUNICIPAL**, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gaby **CHARROUX, Député-Maire**.

N° 15-137
SERVICE MUNICIPAL DES CIMETIERES
CREATION D'UN MEMORIAL DE LA GUERRE D'INDOCHINE
AU CIMETIERE DE CANTO-PERDRIX

PRÉSENTS :

M. Gaby **CHARROUX**, Député-Maire, M. Henri **CAMBESSEDES**, Mme Éliane **ISIDORE**, M. Florian **SALAZAR-MARTIN**, Mmes Sophie **DEGIOANNI**, Annie **KINAS**, Linda **BOUCHICHA**, MM. Patrick **CRAVERO**, Roger **CAMOIN**, Mme Nathalie **LEFEBVRE**, M. Alain **LOPEZ**, Mme Saoussen **BOUSSAHEL**, Adjoints au Maire, Mmes Nadine **SAN NICOLAS**, Odile **TEYSSIER-VAISSE**, M. Loïc **AGNEL**, Adjoints de quartier, M. Jean **PATTI**, Mmes Michèle **ROUBY**, Régine **PERACCHIA**, Charlette **BENARD**, MM. Pierre **CASTE**, Robert **OLIVE**, Mmes Anne-Marie **SUDRY**, Françoise **EYNAUD**, M. Daniel **MONCHO**, Mme Valérie **BAQUÉ**, M. Jean-Luc **COSME**, Mme Marceline **ZEPHIR**, MM. Frédéric **GRIMAUD**, Stéphane **DELAHAYE**, Mmes Camille **DI FOLCO**, Nadine **LAURENT**, Nathalie **LOPEZ**, MM. Emmanuel **FOUQUART**, Antoine **CANNAMELA**, Mme Sylvie **WOJTOWICZ**, M. Jean-Luc **DI MARIA**, Conseillers Municipaux.

EXCUSÉS AVEC POUVOIR :

M. Alain **SALDUCCI**, Adjoint au Maire - Pouvoir donné à Mme **BOUSSAHEL**
M. Franck **FERRARO**, Adjoint de Quartier - Pouvoir donné à Mme **DI FOLCO**
M. Charles **LINARES**, Conseiller Municipal - Pouvoir donné à Mme **DEGIOANNI**
Mme Isabelle **EHLÉ**, Conseillère Municipale - Pouvoir donné à Mme **SAN NICOLAS**
M. Jean-Pierre **SCHULLER**, Conseiller Municipal - Pouvoir donné à Mme **LAURENT**
Mme Davina **RICARD**, Conseillère Municipale - Pouvoir donné à M. **DI MARIA**
M. Julien **AGNESE**, Conseiller Municipal - Pouvoir donné à M. **FOUQUART**

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, **Madame Odile TEYSSIER-VAISSE, Adjointe de Quartier**, a été désignée pour remplir les fonctions de **secrétaire de séance**.

Accusé de réception en préfecture
013-211300561-20150413-CM15_10038-DE
Date de télétransmission : 27/04/2015
Date de réception préfecture : 27/04/2015

Monsieur Jean-Pierre FERRER a fait part à la Ville de MARTIGUES de son souhait de voir figurer sur l'un de nos monuments aux morts, le nom de son oncle, Monsieur Pierre SANCHEZ, seul militaire connu de la Commune, décédé lors de la guerre d'Indochine à être inhumé au Cimetière de Canto-Perdrix, en concession familiale.

Le 21 juillet 1954, les armes se taisaient en Indochine. Ce silence clôturait un siècle d'épopée française en Extrême-Orient. Il mettait un terme douloureux à une guerre de 8 ans commencée au lendemain de l'occupation japonaise.

Loin de leurs foyers, sur des terrains inhospitaliers, les combattants du corps expéditionnaire français ont lutté inlassablement, avec une foi, un courage et un dévouement qui forcent l'admiration et le respect. De 1946 à 1954, près de 100 000 soldats de l'union française sont tombés en Indochine. Parmi eux, 30 000 ne sont jamais revenus : la France ne peut les oublier.

Dans ce contexte et pour répondre à la demande de la famille, la Ville de Martigues a décidé d'honorer la mémoire de l'un de ces combattants, Monsieur Pierre SANCHEZ, né le 21 janvier 1924, domicilié à Martigues et décédé le 2 mars 1953 à HANOÏ et dont l'acte de décès porte la mention "Mort pour la France".

A travers ce soldat de 2^{ème} classe d'une brigade de la Légion étrangère, c'est à l'ensemble de ses camarades que la Commune veut rendre hommage afin que les combats de ces soldats en Indochine restent gravés à jamais dans la mémoire du peuple français et celle des martégaux.

Ce mémorial, en granit, sera situé à l'entrée droite du cimetière, à gauche de celui des combattants d'Afrique du Nord. La gravure sera réalisée à la lettre d'or sur une stèle en granit noir, scellée sur un socle en granit gris.

Ceci exposé,

Sur proposition du Maire et du Premier Adjoint chargé des Affaires funéraires et des cimetières,

Vu l'examen du dossier et l'avis de la Commission "Administration Générale et Finances" en date du 1^{er} avril 2015,

Le Conseil Municipal est donc invité :

- A approuver la création d'un Mémorial de la Guerre d'Indochine au Cimetière de Canto-Perdrix.**
- A procéder au fleurissement de ce lieu de recueillement tous les 21 juillet, date de fin des combats en INDOCHINE.**
- A autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tous documents nécessaires à la mise en place de ce mémorial.**

La dépense sera imputée au Budget de la Ville, fonction 92.026.10, nature 604.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE A L'UNANIMITÉ DES ÉLUS PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS LE RAPPORT QUI PRÉCÈDE.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Signature électronique
Le Premier Adjoint
Délégué au "Conseil Municipal",
Henri CAMBESSEDES

Accusé de réception en préfecture
013-211300561-20150413-CM15_10038-DE
Date de télétransmission : 27/04/2015
Date de réception préfecture : 27/04/2015